

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE COURMANGOUX - 01370
DU VENDREDI 26 FEVRIER 2010 A 20 H

Convocation et Affichage : 22 février 2010

Présents : Mme MORNAY Mireille - M. GAILLARD Jean-Claude - M. GAILLARD Michel - Hervé TOURNIER - M. BENARD Serge - M. CHORRIER COLLET Sébastien -- M. GURET Gérard - M. Michel TOURNIER - M. NEYRET Matthieu - Mme Patricia GIROUD –

Présidente : Mireille MORNAY – Secrétaire de séance : M. NEYRET Matthieu

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte rendu de conseil du 15 janvier 2010

Pas de remarques - Ce compte rendu est signé en séance.

2. Orientations budgétaires 2010

La commission Finances se réunira pour préparer le budget le vend. 5 mars. 2010 à 14h30.

a) Carrières de Roissiat :

Revenus 2008 :	218 706 T	41 595 €
Revenus 2009 :	196 129 T	37 265 €.

b) Schéma directeur d'assainissement :

Information d'une subvention de 560€ du Conseil Général. Celle de l'agence de l'eau passe en commission en juin.

SEDic a fait les mesures pendant 1 mois pour quantifier les eaux usées et les eaux parasites qui arrivent aux lagunes.

Des petits travaux ont été faits par Bertrand Convert pour celle de Courmangoux.

Sur celle de Chevignat, des travaux de mise en séparatif sur 300 m sont nécessaires pour éliminer le trop plein du plan d'eau qui arrive dans la lagune de Chevignat.

Le conseil décide de demander une estimation pour le budget 2011 afin de prendre le temps de demander les subventions.

Devis supplémentaire de SEDic de 1500€ pour des Inspections Télévisées du réseau d'assainissement à Chevignat et Roissiat, déjà évoqué en conseil, mais non chiffré.

Le conseil accepte ce devis supplémentaire.

c) Relevés topographiques :

Dans le cadre des futurs travaux de réfection des réseaux et de la voirie de Roissiat, devis supplémentaire pour levé topographique de corps de rue.

Un devis réceptionné sur les deux demandés (1 excuse).

Le conseil décide de consulter un autre géomètre.

d) Signalétique :

- Adoption des noms de rue

Le conseil accepte la proposition de la commission.

- Devis complémentaires

Le devis actuel est de 13 317.94 € TTC. Proposition de la commission de mettre un panneau à Courmangoux de la commune complète (+1780 €) et de ne pas prendre celui du village seul (-700€), et propose aussi de faire installer les 3 grands panneaux (1500€) ceux-ci étant très difficile à mettre en place. Le conseil demande des renseignements complémentaires car il pense entre autres que les noms ne seront pas lisibles sur une carte de 1,50m x 0.80m.

- Proposition de faire la numérotation des maisons avec pose pour 8 671€ TTC
Le conseil décide de mettre ce projet au budget 2010.

e) Travaux électriques pour les économies d'énergie dans le cadre de la convention signée :

Dans le cadre de la convention de partenariat concernant la maîtrise des consommations d'électricité et d'énergie sur le patrimoine communal dans les bâtiments communaux, le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain s'est engagé à faire exécuter, sans frais pour la commune à titre de compensation, par une ou des entreprises missionnées par le Syndicat, les travaux mentionnés ci-dessous définis d'un commun accord :

- Salle des Fêtes : Ajout d'une horloge dans le tableau électrique sur la commande de la VMC des toilettes.
- Entrepôt Communal : Ajout d'une horloge dans le tableau électrique sur la commande de la VMC et mise en place d'un programmateur hebdomadaire modulaire dans le tableau électrique pour le pilotage des convecteurs.
- La Capette du Sentier : Installation d'un programmateur hebdomadaire modulaire à sonde déportée, dans le tableau électrique pour la gestion du chauffage.

f) Plafond salle des fêtes :

Les points lumineux ayant endommagé la laine de verre, et les plaques s'effritant, il nous est vivement conseillé de refaire le plafond de la salle des fêtes. Un seul devis pour l'instant pour le mettre au budget 2010. La commission se charge d'obtenir d'autres devis.

g) Maintenance sur le système d'extraction de la hotte de la cuisinière de la salle des fêtes :

1 devis réceptionné sur 2 demandé. Le conseil décide de changer le conduit de la hotte sans contrat d'entretien dans l'immédiat.

h) Prévision matériels techniques :

Tracteur communal : Le conseil après avoir étudié plusieurs devis, décide d'ouvrir une ligne budgétaire pour son futur changement au plus tard en 2012.

Le conseil décide aussi l'achat d'une épareuse, d'une débroussailleuse, d'un perforateur, d'une perceuse, d'une visseuse et d'une caisse à outils.

i) Logiciel de recensement militaire :

Le conseil accepte le logiciel 3D OUEST pour 180€.

j) ABRI BUS à COURMANGOUX :

Pour la sécurité des enfants, Mme le Maire propose que les cars ne s'arrêtent plus au carrefour devant la mairie, mais devant la cure. Un abri pourrait être monté contre le mur du local de la chasse.

Le conseil municipal décide de prévoir cette construction pour 2010.

k) AIRE DE JEUX AU PLAN D'EAU DE CHEVIGNAT

Compte-tenu du nombre croissant de familles avec enfants sur la commune, Mme le Maire propose la construction d'un espace de jeux fermé sur l'espace vert du plan d'eau.

Quelques conseillers ne sont pas d'accord - Aucune décision prise ce jour.

l) Demande de 3 points d'éclairage public supplémentaires :

G. GURET fait part de sa désapprobation sur deux demandes dont un point particulier qui aurait dû se faire pendant les travaux de l'époque, mais les personnes concernées l'avaient refusées.

Le conseil rajoute ce point aux demandes de subventions.

m) Chemin piétonnier face à la mairie avec mur conjoint M. et Mme Alain TOURNIER

Dans le cadre de la sécurité routière, Mme le Maire propose de remblayer la route devant la mairie depuis l'entrée de M. et Mme TOURNIER jusqu'au croisement de la mairie, et de faire une voie piétonne. Le conseil municipal décide d'attendre que l'enrobé soit refait par la CCTER dans le cadre de la réfection de la voirie structurante.

n) Assainissement impasse des Tilleuls à Chevignat :

Il est rappelé la demande de raccordement au réseau collectif de 2 familles dans le cadre de la réhabilitation d'une grange et d'un hangar.

Les permis de construire n'ayant pas été déposés, le conseil municipal décide de déposer la demande de subvention pour septembre 2010. M. Gérard GURET rappelle que le détournement de la canalisation d'eaux usées sur son terrain est plus urgente.

o) SECURITE ROUTIERE :

Suite à la visite de M. BERAUD de la DDT le 28/01/2010 dans le cadre de la convention ATESAT, il est envisagé la pose de divers panneaux dans le secteur des Marais à l'entrée Sud de COURMANGOUX. Un conseiller évoque la possibilité d'agrandir le virage de la Croix Vuillod en achetant une partie du terrain pour reculer la croix. Il est rappelé que la sécurité dépend de la police du maire.

p) Avancée du projet du mémorial sur le Grand Brûle en Soustignat :

Les communes concernées par cette journée du 18 juillet 44 (Cuisiat, Pressiat, Poisoux, Courmangoux et Verjon) se sont rencontrées le 3 février dernier. C'est le syndicat Cap 3b qui supervisera le montage du dossier avec les partenaires suivants : Groupe d'animation, Rotary club, ONAC, les archives départementales et les 5 communes.

Mme le Maire propose de créer une ligne budgétaire pour prévoir les frais d'achat de terrain et la création du chemin piétonnier entre Roissiat et Chevignat. Le conseil accepte cette proposition.

3. Point sur le PLU :

3 devis reçus sur 3 entreprises consultées :

- **Mme Agnès DALLY-MARTIN de St MARTIN DU MONT : 15 744.56 € TTC pour 14 ou 15 réunions en 16 mois - Réunion supplémentaire éventuelle : 652.36 € TTC**
- Cabinet BERTHET LIOGIER CAULFUTY : 28 106 € TTC hors frais de publicité, enquête publique, reproduction des dossiers supplémentaires et éventuellement étude(s) complémentaire(s) demandée(s) par les services de l'Etat.
- Cabinet 2BR : 24 129.30 € HT 28 858.64 € TTC pour 20 réunions avec le dossier PLU en 3 exemplaires pour chaque phase : enquête publique et approbation finale ; Tout dossier supplémentaire sera facturé 180 € HT l'unité (réalisation sur 22 mois à partir de l'acte d'engagement).
- Mme le Maire propose de retenir Mme DALLY MARTIN.
- Le conseil accepte cette proposition et charge Mme le Maire de signer l'acte d'engagement avec Mme DALLY-MARTIN

POUR INFO : la subvention sollicitée auprès du Conseil Général lors de la création du PLU en 2002 a été renouvelée par le Conseil Général le 14/12/2009 et a été portée à 3 800 € pour la totalité des travaux réalisés depuis 2002 et les travaux à venir jusqu'à la fin du PLU. (Elle annule et remplace la subvention de 3000 € attribuée en 2002).

4. Modification des statuts de la CCTER

Le Maire présente au conseil municipal le projet des statuts de la Communauté de Communes de Treffort en Revermont.

Ces statuts sont modifiés afin de transférer dans le bloc « Protection et mise en valeur de l'environnement », article 3.4, la compétence coordination des opérations de réhabilitation d'assainissement non collectif et la compétence entretien (vidange) des installations d'assainissement non collectif

Dans le bloc « Développement économique », l'article 3.2, le seuil du montant de travaux pour l'immobilier d'intérêt communautaire est relevé à 250 000 € HT.

Dans le cadre de la compétence « Création, aménagement, entretien de la voirie communale », les communes suivantes sollicitent le transfert de voiries communales à la CCTER :

Commune	Dénomination voie	Longueur (en m)
Chavannes/Suran	Impasse Piquet, lot ^t . sur les Prés	127
	Impasse du Biolay, lot ^t . sur les Prés	57
Courmangoux	U1, rue de Courmangoux	240
Drom	VC 10, rue de la Paix	70
Pouillat	Chemin du Forestier	74
	Chemin du lot ^t . du Mont July	130
	Total	698

Le projet des statuts consiste également de se conformer aux souhaits des services préfectoraux concernant l'adhésion de la CCTER au syndicat mixte CAP 3B et la régularisation de la compétence « Aménagement de l'espace » qui en découle.

Des modifications de forme et de vocabulaire ont également été apportées à la demande de la préfecture.

Le Maire donne lecture de la proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- APPROUVE les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de Treffort en Revermont, tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.

5. Tarif part communale de l'assainissement collectif

L'information est donnée sur la baisse significative des consommations d'eau pour les foyers raccordés à l'assainissement : 84 m³/foyer en 2006-2007, 80 m³ en 2007-2008, 67 m³ en 2008-2009.

Le tarif de l'assainissement date du 30/01/2006 : part fixe : 50 €/an et tarif au m³ : 0.64 €

La redevance pour la M49 était de 35 220.43 € en 2007, 22 909.11 € en 2008 et 22 764.86 € en 2009.

Le conseil municipal prend acte de l'information pour l'étudier dans le cadre du budget assainissement.

6. Devis Cegelec pour remplacement systématique des lampes en 2010

Les travaux de remplacement systématique des lampes prévus en juin 2009 pour 2 656.72 € TTC n'ont pas été réalisés. Le devis est reporté à l'identique pour 2010 + la part à prévoir en 2010 de 2 755.20 € TTC, soit un total à prévoir au budget de 5412 €.

Le conseil municipal accepte les devis ci-dessus et sollicite la subvention correspondante auprès du Syndicat d'Electricité et du Conseil Général.

7. Demande de diverses subventions

	2009	2010
Amicale jeune sapeurs pompiers de Coligny	40 €	40 €
Coop scolaire Coligny	50 €	50 €
Sou des écoles Coligny	50 €	50 €
Amicale sapeurs pompiers Treffort	61 €	Equivalent (attendre demande)
Fonds Solidarité logement	142 €	Equivalent (attendre demande)
Chambre des métiers	150 €	0 €
ADMR	180 €	Equivalent (attendre demande)
L'envol – Subv. Except. Formation secours	200 €	0 €
Harmonie le Réveil St Etienne du Bois	400 €	0€ Subv. CCTER
Coop scolaire Treffort	600 €	Equivalent (attendre demande)
Cne de Treffort pour personnel cantine	2 457 €	Equivalent (attendre demande)
C.C.A.S.	3 000 €	3 500 €
SEMA	0 €	0 €
Mutuelle Nationale Territoriale	0 €	30,50 € (membre honoraire)

8. Mise en place de la commission pour les élections régionales des 14 et 21 mars 2010

DIMANCHE 14 mars 2010 :

De 8 h à 11h30

Président : Jean-Claude GAILLARD
Secrétaire : Michel TOURNIER
Assesseurs : Serge BENARD

De 15h30 à 18 h + dépouillement :

Président : Mireille MORNAY
Secrétaire : Matthieu NEYRET
Assesseurs : Sébastien CHORRIER COLLET

De 11h30 à 15h30

Président : Gérard GURET
Secrétaire : Patricia GIROUD
Assesseurs : Hervé TOURNIER

Scrutateurs le soir pour le dépouillement :

Mireille MORNAY - Matthieu NEYRET – Sébastien CHORRIER COLLET - Serge BENARD – Patricia GIROUD.

DIMANCHE 21 mars 2010 :

De 8 h à 11h30

Président : Sébastien CHORRIER COLLET
Secrétaire : Serge BENARD
Assesseurs : Matthieu NEYRET

De 15h30 à 18 h + dépouillement :

Président : Jean-Claude GAILLARD
Secrétaire : Hervé TOURNIER
Assesseurs : Patricia GIROUD

De 11h30 à 15h30

Président : Mireille MORNAY
Secrétaire : Michel GAILLARD
Assesseurs : Gérard GURET

Scrutateurs à 18h pour le dépouillement :

Jean-Claude GAILLARD - Hervé TOURNIER – Patricia GIROUD – Mireille MORNAY – Matthieu NEYRET.

9. Informations et questions diverses

a) Demande d'un commerce ambulant pour la vente de fruits et légumes une fois par semaine

Le conseil donne son accord pour un arrêt sur les places de Roissiat, Chevignat et Courmangoux.

b) Demande de M. BOUVARD André.

Demande échange de sa parcelle encastrée dans la carrière de 361 m² par une parcelle à la Pondaine ou à Plain Champ.

c) Demande de M. BRUNET Roger

Problème dans l'impasse de la Traboule (qui est privé au fond) sur un branchement d'eaux usées non répertorié dans le regard. Demande que le fond de la ruelle devienne communal.

d) Proposition Convention avec les pompiers Verjon pour leur intervention sur les nids de guêpes et frelons.

Pour information, le SDIS a répondu par la négative.

Fin de réunion à minuit.

Prochaine réunion le vendredi 26 mars à 20h.